

En mouvement

Bulletin interne du CISSS du Bas-Saint-Laurent
Vol. 9 / N° 19 / 19 décembre 2023

Joyeuses Fêtes!

La reconnaissance à l'honneur

À vous chers et chères collègues,
À l'aube du temps des Fêtes, l'organisation souhaite vous transmettre ses plus sincères remerciements pour tout le travail accompli lors des douze derniers mois. Si ce n'est pas déjà fait, d'ici quelques jours vos gestionnaires vous distribueront une petite douceur sucrée afin de souligner votre contribution et votre engagement. Cette reconnaissance chocolatée sera remise cette année pour une dernière fois, car dès l'an prochain nous avons le désir d'innover!

D'autre part, est-ce qu'une activité ou un geste de reconnaissance a récemment eu lieu ou est planifié pour la période des Fêtes dans votre secteur? Nous vous invitons à le partager et à mettre votre équipe en lumière via la section [Vie organisationnelle](#) de l'intranet. Ces actions seront également publiées dans la prochaine revue *En mouvement* de février qui comprendra une section « Spécial reconnaissance ».

En terminant, c'est avec fébrilité et une très grande fierté que nous vous dévoilons en primeur

qu'un nouveau programme de reconnaissance sera déployé en 2024 au sein du CISSS du Bas-Saint-Laurent. Soyez à l'affût en janvier pour la grande annonce et découvrez toutes les nouveautés du programme!

Heureux temps des Fêtes!

La directrice des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques,

Annie Leclerc

Aviser vos collègues lors d'une absence ou d'un congé

Vous partez en vacances ou devez prendre un congé bientôt et souhaitez avertir vos collègues? Inutile d'écrire un courriel à tous!

Voici les étapes indispensables pour bien les aviser.

1. Ajouter une réponse automatique à votre boîte de courriel (Outlook) et à votre compte Teams
2. Faire un message vocal temporaire de vacances dans votre boîte téléphonique
3. Ajouter vos dates d'absence dans le bottin des employés (dans Octopus)
4. Ajouter vos dates d'absence dans Magistra (si applicable)

Et surtout, n'oubliez pas, à votre retour, de refaire toutes les étapes à l'inverse afin d'enlever tous vos avis d'absence.

Vacances hors Canada

Vous planifiez partir à l'étranger (hors Canada) et avez besoin d'accéder à vos courriels pour le travail? Si c'est le cas, vous devez en faire la demande, sinon votre compte sera bloqué pour accès non autorisé hors Canada. Pour pouvoir continuer à consulter vos courriels et être actif dans Teams lors de vos séjours à l'extérieur du pays, nous vous invitons à faire une demande Octopus (environ 2 semaines à l'avance svp). Pour en savoir plus, consulter la note.

Bonnes vacances!

Le compte à rebours est commencé pour Rivière-du-Loup et Les Basques



Êtes-vous prêts?

- Allez tester vos accès à [PandaWebRx](#)
- Suivez vos formations sur la plateforme [ENA](#) :
 - Utilisation du guide d'administration de la médication injectable (PandaWebRx)
 - Utilisation des FADM
 - Heures d'administration standardisées
 - Médicaments dangereux
 - Etc.

Avez-vous consulté la section GESP HARx8 de l'intranet?

Une section spéciale GESP HARx8 est disponible dans le bandeau principal de l'intranet. Consultez-la régulièrement pour suivre l'évolution du projet et accéder aux formations, aux guides pratiques, au sommaire d'information, à la liste des médicaments dangereux et aux directives des EPI qui y sont associés.

Et plus encore!

Vous avez des questions à propos de GESP HARx8?

Référez-vous à la [foire aux questions](#), à votre gestionnaire ou à l'équipe de projet par courriel au projet. pharmacie.dri.ciassbsl@ssss.gouv.qc.ca



Vous connaissez des retraités qui sont à la recherche d'un emploi adapté à leurs disponibilités?

Nous recrutons des infirmières, des professionnels de la santé retraités ainsi que du personnel administratif!

Nous sollicitons leur contribution afin de venir prêter main-forte dans nos points de services locaux partout au Bas-Saint-Laurent pour :

- La vaccination
- Le dépistage
- Les prélèvements
- Les centrales d'appels de prise de rendez-vous

N'hésitez pas à partager ce lien aux gens de votre entourage : <https://bit.ly/3NmlHsz>

Les priorités de santé publique 2023-2025 du Bas-Saint-Laurent

Les [priorités de santé publique 2023-2025 du Bas-Saint-Laurent](#) constituent un outil incontournable pour maintenir et améliorer la santé de la population, réduire les inégalités sociales de santé et diminuer l'impact des changements climatiques sur nos communautés.

Le déploiement et l'intensification d'actions au regard de ces cinq thématiques s'inscrivent en complémentarité aux actions

déjà portées par la Direction de la santé publique du Bas-Saint-Laurent en vertu du Programme national de santé publique (PNSP) 2015-2025 et inscrites au Plan d'action régional (PAR) de santé publique.

À la lecture des présentes priorités 2023-2025, chacun de nous est invité à travailler sur les déterminants qui influencent la santé, peu importe notre secteur ou domaine d'activité. Avec l'apport d'actions locales



et régionales vigoureuses, nous souhaitons poursuivre nos efforts de concertation pour les prochaines années afin de répondre aux besoins de la population bas-laurentienne.

Horaire de 4 jours (4/32)

La période d'inscription concernant l'obtention de l'horaire de 4 jours (4/32) pour les personnes salariées du CISSS du Bas-Saint-Laurent aura lieu du 15 janvier au 15 février 2024. Nous tenons à vous rappeler quelques exigences concernant l'octroi et la mise en place de l'horaire de 4 jours :

- Être détenteur d'un poste avec un statut temps complet;
- Ne doit pas nécessiter de remplacement;
- Une personne bénéficiant d'un régime de congé sabbatique à traitement différé (RCSTD) ne peut pas adhérer à l'horaire de 4 jours;

• L'employeur se réserve le droit de refuser la mise en place et l'accès à l'horaire de 4 jours pour certains services.

Donc, si vous désirez vous prévaloir d'un horaire de 4 jours (4/32) et que vous respectez les exigences mentionnées, vous devez remplir une demande Octopus (sélectionner DRHCAJ > Je suis un employé > Rémunération et avantages sociaux > Aménagement de temps de travail) durant la période d'inscription, soit du 15 janvier au 15 février 2024. Dans la demande Octopus, vous devrez sélectionner votre supérieur immédiat. La demande lui sera acheminée directement

et il aura un délai de deux semaines pour approuver ou non la demande.

Si la demande est acceptée, elle sera transmise au service de la rémunération et des avantages sociaux. Votre contrat d'adhésion sera valide pour une durée d'un an et débutera le 10 mars 2024.

Pour toute information supplémentaire, vous pouvez contacter le service de la rémunération et des avantages sociaux au 1 855 933-7243, option 1, option 3.

Simulation d'hameçonnage

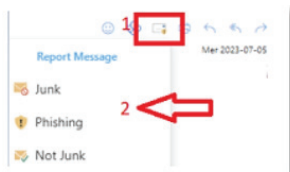
Une seconde campagne de simulation d'hameçonnage du CISSS du Bas-Saint-Laurent s'est tenue du 28 novembre au 5 décembre dernier. L'objectif était d'évaluer les connaissances des utilisateurs en matière de cybersécurité. Les résultats seront analysés et vous seront transmis sous peu.

Nous profitons de l'occasion pour vous rappeler l'importance de signaler les courriels frauduleux que vous recevez à l'aide du nouveau bouton de signalement dans Outlook :

Si toutefois vous recevez un courriel douteux ou que vous croyez avoir cliqué sur un lien ou fourni des informations confidentielles, vous devez en informer la DRI à l'aide du gabarit Octopus. Soyez vigilants!



Service*	DRI (Service Informatique)
Type*	05- Messagerie électronique et outils de collaboration (Outlook, Teams, Power BI, Lotus)
	01 - Outlook
	01 - SIGNALER UN COURRIEL FRAUDULEUX



Calendrier d'affichage de postes pour l'année 2024

Le service de recrutement et dotation souhaite vous informer des nouvelles dates d'affichage de postes des catégories 1 (FIQ), 2 (SCFP), 3 (CSN) et 4 (APTS) pour l'année 2024 :

Affichage :
30 janvier au 13 février 2024

Mutation : 7 avril 2024

Affichage :
23 avril au 7 mai 2024

Mutation : 25 août 2024

Affichage :
15 au 29 septembre 2024

Mutation : 17 novembre 2024

Affichage :
5 au 19 novembre 2024

Mutation : 12 janvier 2025

Pour postuler

Les personnes désirant poser leur candidature dans le cadre de ces affichages devront le faire à l'aide de Logibec GRH/PAIE dans la section Affichage de poste.

Pour information, veuillez contacter les personnes ci-dessous.

Pour les postes de la catégorie 1 (FIQ)

Manon Lavoie (pôle est)
418 722-0939, poste 46594

Alexandra Cossette (pôle ouest)
418 868-1010, poste 2177

Pour les postes des catégories 2 (SCFP) et 4 (APTS)

Émile Dubé (pôle est)
418 867-2643, poste 66063

Marie-Josée Pelletier (pôle ouest)
418 314-0124, poste 5304

Pour les postes de la catégorie 3 (CSN)

Alexandra Cossette (pôles est et ouest)
418 868-1010, poste 2177



Pour des Fêtes réussies



Ma liste de souhaits

- Recevoir ma famille pour souper
- Visiter mes grand-parents
- Célébrer le Nouvel An avec mes amis
- Jouer avec mes enfants
- Que mes collègues puissent, eux aussi, profiter pleinement de leur temps des Fêtes
- Que mes patients puissent sortir le plus rapidement de l'hôpital



Mes résolutions

1. Je me lave les mains fréquemment.
2. Je porte un masque :
 - o Si j'ai des symptômes (même légers);
 - o Si j'ai été en contact avec une personne infectée;
 - o Si je suis en contact avec les usagers.
3. Je me fais vacciner (COVID-19 et influenza)
4. Dès l'apparition de symptômes, je communique avec GPIT
 - o Jours ouvrables de 8 h à 16 h : 1 833 799-0050;
 - o En dehors des heures ouvrables, je remplis la déclaration en ligne et je vais me faire dépister en CDD (je ne me fie pas seulement au test rapide).



Les virus, c'est pas un cadeau!

Restons vigilants pour
les Fêtes et la prochaine année!

